

**Groupe de travail du Cnis sur la diversité des formes d'emploi à l'épreuve de la statistique**

**Compte rendu de la 7<sup>ème</sup> réunion du 14 septembre 2015**

Président : Bernard GAZIER, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Rapporteurs : Claude PICART, Insee  
Claude MINNI, Dares

**Rappel de l'ordre du jour**

1. Présentation et discussion du projet de plan du rapport (en pièce jointe)
2. Discussion du projet de typologies des formes particulières d'emploi (fiches de C. Picart (Insee) en pièce jointe)
3. Synthèse des sources statistiques par T. Renaud (Cnis)

**Liste des participants**

Muriel Barlet (Dares)  
Paul Bernardet (DGT)  
Laurent Duclos (DGEFP)  
Jonathan Duval (DGAFP)  
Dominique Glaymann (Paris Est)  
Olivier Marchand (ex Insee)  
Laure Omalek (Insee)  
Nicolas Prokovas (CGT)  
Claire Piumato (DIRECCTE IdF)  
Nathalie Roy (UPA)

**Absents excusés**

Anita Bonnet (Pôle emploi)  
Stéphane Jugnot (Ires)  
Jean-Yves Kerbouch (Université de Nantes)  
Anne-Juliette Lecourt (CFDT)  
Virginie Mora (Cereq)  
Odile Muller (Unedic)  
Sophie Ponthieux (Insee)  
Emmanuelle Walraet (Acosse)

## 1. Introduction

Thomas Renaud a quitté le CNIS (mais assure la présence du CNIS à la réunion). Il est remplacé par Angélique Chassy.

Bernard Gazier fait le point sur les prochaines échéances :

- Réunion de la Commission emploi, qualification et revenu du travail du CNIS le 25 septembre : présentation de l'avancement du GT par Bernard Gazier
- Séance du 19 octobre du GT : exposés prévus sur les stages (J.Grille) et sur les formes émergentes (présentation du rapport Pipame sur l'économie de la consommation collaborative par la DGE ?, intervention de C. Everaere, présentation de la DGEFP sur les groupements d'employeurs)
- Séance du 16 novembre sur l'utilisation des sources (exposé de l'Acoss sur le repérage des formes particulières dans les DADS/DSN ?, exposé de la Dares sur l'appariement FHS - Dads) et sur des situations spécifiques (rapport de l'IGAS sur les CDD d'usage, exposé de la DGT sur le travail détaché)
- La séance du 30 novembre est supprimée
- La séance du 14 décembre sera consacrée à la discussion de la première version du rapport
- Une séance est ajoutée le 25 janvier 2016 pour la discussion du rapport final

## 2. Discussion du plan

Une partie des réactions concerne les enjeux qui doivent apparaître clairement dans le rapport :

- Lien entre les formes d'emploi et le chômage, notamment au travers de l'activité réduite
- Indicateurs de sous-emploi.
  - Intérêt des séries longues (avec la question des ruptures de séries)
  - À la fois dimension quantitative (sous-emploi BIT) et qualitative (déclassement ; certains pensent au contraire que cette dernière dimension est hors champ)
  - Différents regards : ponctuel mais aussi annuel (suit une recommandation du BIT)
- Lien avec les formes de mobilisation de la main d'œuvre : dimension entreprise.
- Dynamique (multiactivité, revenu au moins sur l'année...)

Une autre partie des réactions questionnent l'intérêt d'une typologie (il n'existe pas de typologie universelle répondant à tous les besoins) ou, du moins, le fait de commencer le rapport par une typologie (souhait d'une approche plus pragmatique : commencer par décrire l'existant selon un participant, par ce que l'on voudrait observer selon une réaction écrite).

Bernard Gazier répond en rappelant les limites des grilles de lecture existantes :

- Catégories qui se recouvrent. Par exemple l'opposition entre CDI d'une part et CDD et intérim d'autre part est mise à l'épreuve par l'existence de CDI intérimaire
- Les FPE, construites par opposition au CDI, constituent une juxtaposition non structurée de formes d'emploi plus ou moins nouvelles

- La superposition directe du positif et du normatif est de moins en moins validée par les faits et les aspirations. Il existe des CDI instables et/ou très mal payés et ranger les indépendants non employeurs (par exemple, les dentistes) parmi les formes non standard comme le fait l'OCDE est pour le moins discutable
- Présence de catégories insatisfaisantes comme les « faux xxx ». Elles couvrent de manière floue à la fois des dissimulations relevant d'une requalification mais pas d'une catégorie statistique et des réalités insuffisamment conceptualisées.

La typologie proposée représente une tentative de mise en ordre.

Enfin, il faut se centrer sur ce qui est pertinent d'un point de vue statistique. A court terme, prendre en compte les effectifs concernés par telle ou telle forme d'emploi (difficulté de mesure par des dispositifs généraux en deçà d'un certain seuil) et, à plus long terme, adopter une vision prospective (le changement de gros dispositifs comme le recensement ou l'enquête emploi se prépare longtemps à l'avance).

### 3. Discussion du projet de typologie

Une première « raquette » croise les dimensions salariés/indépendants et intermédiation. Au tableau proposé par C. Picart s'ajoute une version de J.Y. Kerbourc'h avec une lecture de la dimension intermédiation en termes de commercialisation de la relation et une affectation des formes d'emploi aux cases parfois différentes.

- Le positionnement du stage parmi les salariés peut être discuté : pas de contrat de travail. Ne pas oublier dans la même case (salarié \* bilatéral tiers non payeur) l'apprentissage. A noter le nouveau CDI en apprentissage. La discussion sur les stages a repris en fin de réunion. Un exposé spécifique y sera consacré.
- La ligne « indépendant économiquement dépendant » contient des cas, comme les gérants mandataires ou les franchisés, ne présentant pas tous les critères de la dépendance économique (ils peuvent embaucher)
- La notion de salarié économiquement indépendant oscille entre une version sans doute trop stricte (limitée aux coopératives d'activité et d'emploi et au portage salarial) et une version sans doute trop large (intérim spécialisé pour les ingénieurs)

Les deux autres dimensions sont moins linéaires et ne se prêtent pas, à ce stade de la réflexion, à la « mise en raquette ». Il n'est d'ailleurs peut être pas nécessaire d'aller jusque là si on prend les dimensions proposées plus comme un guide pour la description et la réflexion (visant à des propositions) que comme les éléments constitutifs d'une véritable typologie.

Le 3<sup>ème</sup> axe prévoit une catégorie (à nommer : même s'ils tendent vers le travail à la demande, cette notion n'existe pas juridiquement en France ; la notion de travail occasionnel ne correspond pas à la réalité de certains CDD d'usage) pour les contrats très courts. Certains CDI peuvent aussi être très courts (rupture à la fin de la période d'essai) mais, pour en faire une catégorie, il faudrait pouvoir identifier les entreprises qui ont systématiquement recours à cette forme de rupture. Par contre, cela peut ressortir de manière intéressante en flux. Ce 3<sup>ème</sup> axe ne convient qu'aux salariés (post réunion : on peut envisager un équivalent indirectement quantitatif, avec, par ordre croissant de revenu moyen : autoentrepreneur (AE), indépendant ni AE, ni PL, ni EM), profession libérale (PL), employeur (EM)).

Le 4<sup>ème</sup> axe, sur la situation d'emploi, ne se prête qu'à des mesures en stock. Traduire ce dernier axe en production statistique régulière serait un objectif ambitieux. On pourrait s'appuyer sur l'appariement entre le fichier historique (pôle emploi) et les dads (insee) réalisé actuellement à la Dares.

#### 4. Présentation des résultats des différentes sources

Les mesures d'emploi utilisées sont très hétérogènes : emploi au 31 décembre, emploi moyen sur l'année, nombre de personnes rémunérées sur une période... Une harmonisation est nécessaire, dans la mesure du possible. La difficulté vient notamment de ce que les sources généralistes (recensement, enquête emploi, dads) ne permettent pas de repérer toutes les formes d'emploi et que chaque « trou » est comblé par un dispositif ad hoc aux unités de mesure spécifiques. La DSN est sans doute l'occasion à saisir de remettre tout cela à plat.